

Le Point Jeunes en Pratique ...

Inscriptions :

L'adhésion est **obligatoire**, pour fréquenter le Point Jeunes mais également pour participer aux créneaux d'activités, sorties à thèmes et séjours pendant les vacances scolaires. Le dossier d'admission est à transmettre au Service jeunesse et doit être dûment rempli et signé, accompagné des copies des pièces demandées :

La fiche d'inscription complétée, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, la pièce d'identité de l'enfant, l'attestation CAF, l'attestation d'assurance responsabilité civile activités extrascolaires, attestation sécurité sociale, justificatifs des vaccins, brevet de natation, certificat médical d'aptitudes aux sports, 1 photo d'identité autorisation de diffusion du droit d'images, règlement intérieur signé paiement de l'adhésion au Point Jeunes

Cette adhésion est valable du 1^{er} jour de la rentrée scolaire au dernier jour des vacances d'été.

Pour toute inscription :

Remplir le dossier et Remplir la fiche d'inscription.

Transmettre l'ensemble des documents à la mairie : pj@mairie-beautiran.fr

AVANT LE 8 AVRIL

Le dossier d'inscription ne sera validé que s'il est complet.

Aucune inscription ne sera effectuée par téléphone ni par courriel.

En cas de changement de situation en cours d'année, il convient de prévenir le service qui procédera à la mise à jour du dossier. (Ex : changement d'adresse, de coordonnées téléphonique....)

Périodes d'accueil :

Le service Jeunesse se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité pour des problèmes de sécurité ou des questions d'intérêt général ou de faisabilité.

Le programme des activités est mis à disposition des familles au Point Jeunes ou visible sur le site internet de la Mairie de Beautiran, 10 jours avant le démarrage des vacances scolaires.

Comment joindre Le Point Jeunes

Par téléphone : **06 35 17 03 59 (Christophe Léon)**

Par courriel : pj@mairie-beautiran.fr

Les familles peuvent rencontrer Christophe Léon, responsable Jeunesse à la mairie, aux jours et horaires indiqués.

Lundi	14 h / 17 h	
Mardi	10 h / 12 h	14 h / 17 h
Jeudi	10 h / 12 h	14 h / 17 h
Vendredi	10 h / 12 h	

Le Point Jeunes, c'est quoi ?

Un lieu exclusif pour les jeunes, âgés de 12 à 17 ans, encadré par un animateur

-> où tu peux te détendre, partager des bons moments, retrouver tes amis et discuter

-> où tu peux pratiquer de nombreuses activités : sport, jeux vidéos, jeu de fléchettes, musique, arts plastiques...

Avec le Point Jeunes, c'est aussi l'occasion de faire des sorties, des camps ou encore de donner vie à tes projets...

VACANCES D'AVRIL 2024

Date	Horaires	Activité	Inscription
Lundi 15 avril	10h /17h	Projet Tag /	<input type="checkbox"/>
Mardi 16 avril	9h /17h	BMX / Flag à Canéjan	<input type="checkbox"/>
Mercredi 17 avril	13h30 à 17h	Projet Tag	<input type="checkbox"/>
Jeudi 18 avril	14h à 17h	Jeux en bois	<input type="checkbox"/>
Vendredi 19 avril	14h à 17h	Projet Tag	<input type="checkbox"/>
	19h30/22h30	Projet court métrage & Pizza	<input type="checkbox"/>
Mardi 23 avril	9h /17h	Bassin d'aventures	<input type="checkbox"/>
Mercredi 24 avril	10h à 17h	Court métrage	
Jeudi 25 avril	14h à 17h	Court métrage	<input type="checkbox"/>
Vendredi 26 avril	14h à 17h	Initiation kick boxing	<input type="checkbox"/>

Du 15 au 19 avril : Rdv à la plaine des sports

Du 23 au 26 avril : Rdv au Point Jeune

Nom Prénom :

Cotisation : 12 euros

Total réservé :

Montant à payer :

Tarifs		nombre	Total
	5 euros		
	9 euros		
	13 euros		



Pour les journées ou après-midi au PRJ : 12 places maximum
 Pour les journées en sortie ou mini camp : 7 places maximum
 Pour les sorties prévoir son pique-nique